

U nutiziale

di a cumuna di Prunelli di Fium'Orbu



PRUNELLI DI FIUM'ORBU



..... p 2. **Association**

Le club Allegrezza
donne le ton

..... p 3. **Dossier**

Un service de Soins et
d'Éducation Spécialisés
sur la commune

..... p 4. Le bilan estival
du CLSH

..... p 5. **Education**

Premiers pas à l'école

..... p 6/7. **Patrimoine**

Prunelli village,
souvenons-nous

Association

Le club Allegrezza donne le ton

Le club Allegrezza de Prunelli di Fium'Orbu, fondé par le D' Pieri en 1981, se compose d'une trentaine de membres et se réunit tous les jeudis après-midi dans un local mis à la disposition des adhérents par la municipalité.

C'est à l'ancien collège de Morta, dans une coquette salle au rez-de-chaussée, que nous sommes allés rencontrer les seniors de la commune pour leur dernière réunion de la saison.

Le but de l'association est très clairement exprimé comme étant la rencontre et le partage entre personnes qui ont dans ce lieu, la possibilité de passer un moment ensemble. Jeux de cartes, parties de Scrabble, composent la première partie de l'après-midi. S'ensuit un goûter pris en commun qui est le théâtre d'échanges et de discussions animés.

Pour cette dernière occasion de l'année, le champagne était même servi !

Les animatrices, toutes bénévoles, donnent clairement l'impression de vous inviter dans leur propre maison, tant leur investissement pour le confort et l'accueil du lieu est visible. Comme on le ferait pour un membre de la famille, les absents de la réunion ont même eu droit à quelques morceaux de gâteau mis de

côté et livrés à domicile. Une cuisine est d'ailleurs aménagée sur le lieu.

Ces mêmes animatrices, partageraient volontiers la responsabilité de l'organisation de ce club et ont même confié qu'elles seraient ravies d'accueillir d'autres bonnes volontés pour diversifier les activités.

Il arrive que soient organisées des sorties, tout récemment au Musée de Corte, ou même des voyages comme une visite en Espagne pour une semaine de jour. L'adhésion à l'association, qui fait partie de la fédération des « aînés ruraux », est de 25 euros par an dont 5 Euros sont versés pour l'assurance des personnes.

Une kermesse est en préparation pour le début de l'année 2007, au cours de laquelle seront vendus ouvrages réalisés (tricot, broderie, ...) ainsi que sandwiches et pâtisseries.

Car si le troisième âge à Prunelli est gourmand, il est surtout dynamique ! ■■■■



CENTRE CULTUREL
de la commune de Prunelli di Fium'Orbu
SALLE CARDICCIA

**Demandez
le programme !**

Décembre

Samedi 2 Décembre

GRENE DO FE – soirée dansante

Dimanche 3 Décembre

Anima : Danse

"Boule de neige et le soleil" de Pat O'Bine

Samedi 9 Décembre

Seren'Animation – Loto

Samedi 16 Décembre à 21h00

Anima : Théâtre : "Gelsomina"
par la compagnie "Le Thé à Trois"

Dimanche 17 Décembre à 21h00

Seren'Animation – Loto

Jeudi 21 Décembre

Arbre de Noël – École primaire

Vendredi 22 Décembre

Spectacle de danse – Jackie Pietri

Dimanche 31 Décembre

Seren'Animation – Réveillon

Marché de Noël :

**L'association des artisans et des commerçants
de Prunelli di Fium'Orbu organise,
cette année encore, un marché de Noël
les 16 et 17 Décembre prochains.**



Mairie annexe

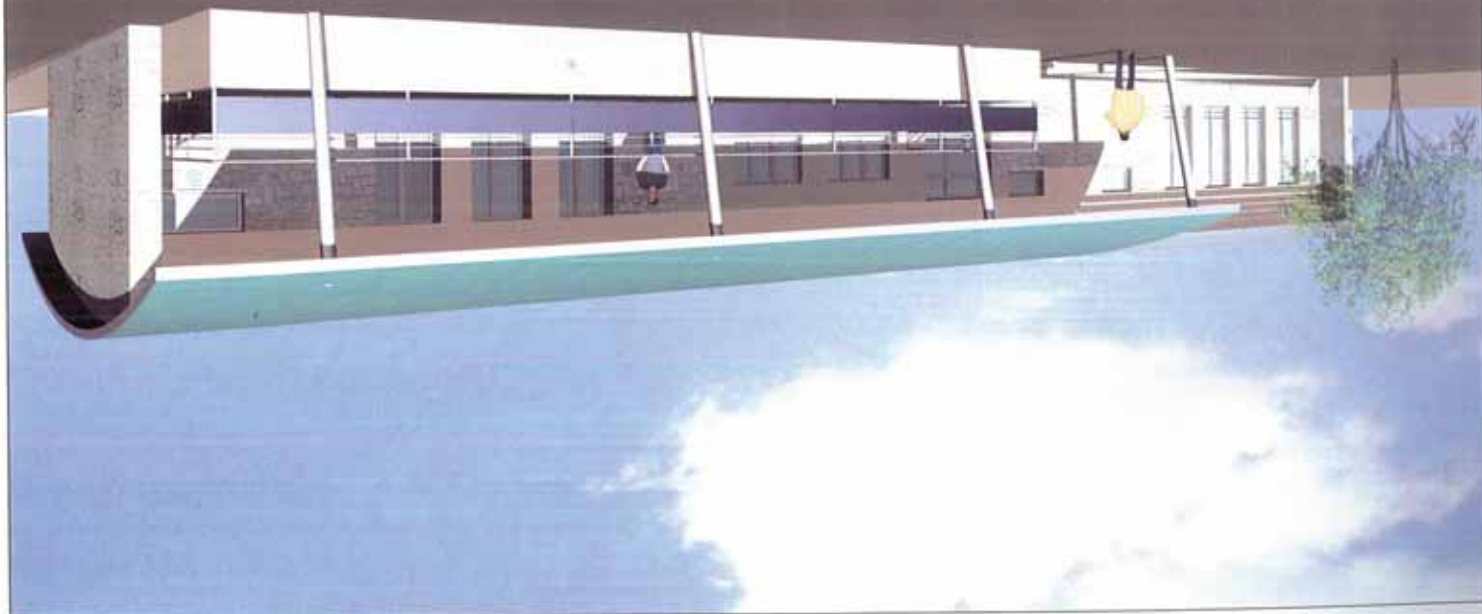
Mairie de Prunelli di Fium'Orbu
BP 30 Abbazia - 20 243 Prunelli di Fium'Orbu
E mail : mairiedeprunellidifiumorbu@wanadoo.fr

Accueil du public
du Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h et 13h45 à 17h
Tél. : 04 95 56 51 10 / Fax : 04 95 56 51 15

Le Maire, Jean-Charles Martinetti
reçoit sur rendez-vous
Prendre contact avec le cabinet du Maire au :
04 95 56 51 11

Service de Soins et d'Éducation Spécialisées à Domicile

Aujourd'hui, Prunelli di Fium'Orbu fait le choix de ce type de fonctionnement dans son espace rural.



Un SSESAD polyvalent a été créé à Prunelli di Fium'Orbu pour répondre aux besoins de prise en charge d'enfants présentant des difficultés d'intégration en milieu ordinaire et scolaire, et ne pouvant être orientés trop prématurément vers les établissements de Corse bénéficiant d'un internat.

En conformité avec les orientations du schéma territorial du secteur sanitaire et social de la Corse, cette structure s'inscrit dans le cadre des politiques sociales, complétées par les lois d'intégration sociale et répond à la demande de l'usager dans un contexte de proximité évitant les déplacements et les mises en internat sans véritable nécessité.

Il s'agit d'un établissement mixte qui allie deux modes d'intervention modulables :

- > le travail en lieu d'accueil,
- > le travail ambulatoire.

Les enfants dont la déficience intellectuelle peut être accompagnée de : troubles de la personnalité, de troubles comitiaux, de troubles moteurs et sensoriels et de troubles graves de la communication de toutes origines et de maladies chroniques, compatibles avec la vie collective.

> Les enfants ou adolescents dont les manifestations et les troubles du comportement rendent nécessaires, malgré des capacités intellectuelles normales ou approchant la normale, des moyens médico-éducatifs pour le déroulement de leur scolarité.

> Les enfants ou adolescents présentant une déficience intellectuelle simple.

> Les enfants ou adolescents présentant des profils peuvent être les suivants :

Le SSESAD accueille des enfants ou des adolescents âgés de 6 à 20 ans dont les

A savoir : l'accompagnement et l'encadrement des bénéficiaires, par un personnel compétent, qui apporte un soutien adapté et individualisé aux sujets.

Dans l'attente de la mise en route du projet de réhabilitation de l'ancienne école d'Abazzia, la commune a mis à la disposition du SSESAD, des locaux à l'ancien collège.

■■■■

Illustration : Projet de réhabilitation de l'ancienne école d'Abazzia (Cabinet Guerni)





Le bilan estival du CLSH

La mairie de Prunelli en partenariat avec la CAF et le DDJS a mis en place Le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui a accueilli cet été des enfants de 4 ans à 14 ans.

Quelles ont été les activités proposées, comment se sont articulées les journées et quel bilan peut-on dresser de cet été 2006 ?

Répartis en deux groupes, les moins de 6 ans et les plus de 6 ans, les enfants ont été reçus sur le site de l'école maternelle de Capanella et sur celui de l'école primaire de Prunelli di Fium'Orbu du 5 juillet au 11 août de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h.

Un dossier d'inscription, un certificat médical précisant que l'enfant est apte au sport et un carnet de vaccinations à jour, ont suffi à ouvrir les portes du centre aux candidats à la poudre d'escampette estivale. La charte de bonne conduite qui a été au préalable adoptée par les participants est indispensable à la bonne ambiance des groupes.

Encadrés par des animateurs diplômés et avec une expérience (au moins pour 50 % de l'effectif total) et au nombre de 9, baignades, activités sportives et ludiques étaient inscrites au programme établi pour chaque semaine et remis aux parents.

« Il nous est apparu important de prendre en compte les envies des enfants. Nous avons tenu compte de leurs rythmes et de leur degré de motivation. Ils avaient la possibilité de choisir leurs horaires et donc leurs activités » précise la responsable du centre. Les matinées ont été réservées aux activités nautiques et l'après-midi aux activités manuelles et sportives.

Une ou deux fois par semaine et pour la journée entière

un déplacement hors site avec un pique-nique a été organisé à San Gavino, au Pont de Coti, à Chisa, à Bavella, Acqua Citosa ou encore la ferme auberge de Sortipianu.

La mer et les jeux aquatiques ont été évidemment très présents (baignades, natation, voile,...). Après une évaluation concrète, deux groupes ont été constitués entre les nageurs et les non nageurs, chacun des groupes pouvant alors prendre part à des activités adaptées à son niveau. La sécurité des enfants étant toujours une priorité. Dans le cadre de l'opération

mise en place par le Conseil Général de Haute Corse : « nager grandeur nature » sur la plage de Solaro, tous ont pu bénéficier de la présence active d'un maître nageur.

Un surveillant de baignade était également présent lors de chaque déplacement en rivière et sur la plage même de Calzarellu où les baigneurs toujours répartis en groupes d'âge, s'ébrouaient dans la grande bleue.

Au menu également : des chasses au trésor, un parcours aventure et même un spectacle.





Premiers pas à l'école

Certains y vont le cœur léger, d'autres sont plus réticents et c'est ainsi que les premiers pas dans le monde

de «l'École» débutent à la maternelle de Capanella.

Vivre en communauté, respecter des règles et autrui, développer ses aptitudes, apprendre à s'exprimer, à écouter, à communiquer, voici quelques compétences que les enfants de 3 ans à 6 ans vont acquérir tout au long de leur parcours scolaire.

L'école maternelle de Capanella a vu le jour en 1994. 5 classes sont réparties comme suit : 2 classes de moyens / grands ; 2 classes de petits / moyens et une classe de petits / tout

petits. C'est Madame Dominique Ottavi qui en assure la direction. Une salle de motricité, un grand hall clair qui accueille le coin BCD (bibliothèque centre documentaire), une salle informatique et une salle d'adaptation constituent l'espace de scolarisation. Une cour centrale extérieure équipée de jeux et d'un préau couvert complète les locaux.

Vivre ensemble ?

Le programme éducatif s'articule au cours de la journée autour de nombreuses activités,

en fonction de l'âge des enfants.

Les 5 enseignants, un par classe, sont épaulés par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) qui sont nommés et rémunérés par la Mairie.

5 assistantes qui travaillent sous l'autorité de l'enseignant, participent à la communauté éducative (réception des enfants, animation des classes, hygiène). Elles ont également la responsabilité de la garderie de 8h à 8h 20 et de 16h 30 à 17h 30, dans le cadre des CEL (Contrat Educatif Local).

Qui finance l'école ?

Le personnel enseignant est pris en charge dans sa rémunération et sa formation par l'état

La commune quant à elle gère financièrement pour la coopérative scolaire en début d'année.

La commune, les parents et l'école oeuvrent ensemble pour l'éducation des enfants.

Le rôle des parents ?

(entretien et renouvellement),

Pour chaque classe, la commune met à disposition de l'enseignant une enveloppe (entretien et renouvellement),

les locaux de l'école (construction, entretien y compris réparations). Elle assure le fonctionnement global de l'établissement (chauffage, éclairage) et équipe en mobilier scolaire (entretien et renouvellement).

plier les initiatives complémentaires au temps scolaire.



Une fois par semaine le coin écoute est animé par un parent d'élève qui dans son rôle de « conteneur-lecteur » crée un espace de communication important pour tous les enfants. Chacun d'entre eux peut faire l'emprunt d'un livre qu'il emportera alors chez lui et qu'il pourra « lire » avec sa famille.

Apprendre des autres et de soi-même, s'épanouir dans un environnement adapté, trouver sa place au sein d'une collectivité, ces objectifs à atteindre sont les mêmes pour tous les enfants avec l'aide de la commune de Prunelli di Fium'Orbu, de l'équipe enseignante et bien sûr des parents.

1943 Prunelli, camp d'internement politique



1943,
scimo Rep
posée de Ch
e, An

pouvor
cognano e
cipaleme
tribut

En début d'année 1943, suite à l'invasion de la zone sud par les troupes allemandes, l'O.V.R.A. : dell'Antifascismo Repressione (Organisation de Vigilance et de Répression des menées Anti-fascistes) composée de Chemises Noires et qui disposaient de cinq bureaux dans la France occupée par les Italiens : Nice, Annecy, Chambéry, Bastia et Modane, durcit sa politique de répression. Dans un premier temps sont ouverts des centres de regroupement des personnes arrêtées pour interrogatoire. Ensuite ces derniers firent office de centres de séjours surveillés, nous pouvons alors en compter huit en France continentale et trois en Corse : Prunelli di Fium'Orbu, Bocognano et Asco.

Le camp de Prunelli accueillait principalement des résistants, le cœur du Fuim'Orbu en renfermait un nombre considérable. Ces derniers répondaient à une organisation remarquable et recevaient le soutien quasi unanime de la population. Aussi les habitants de Prunelli village réservèrent un accueil chaleureux aux prisonniers, des récits en témoignent : « ... La vie à Prunelli n'était pas pénible. Nous avons la faculté de nous loger chez l'habitant et de faire venir des membres de notre famille... »¹

Les prisonniers étaient cependant tributaires de consignes d'internement précises (cf : consignes ci-contre)

Les résistants fiumorbais, alors sous le commandement de M. Etienne Dominicci² devaient activement participer à la libération de l'île, particulièrement en organisant l'évasion du camp de personnages politiques prépondérants tels que le sénateur Paul Giaccobi, lequel deviendra plus tard, après la guerre, ministre de Charles de Gaulle.

NB : L'original de ce document est affiché au musée Mnemosina - Prunelli di Fium'Orbu

¹ Professeur Eugène COMITI - Publication l'Hebdomadaire bastiais ACTION SOCIALISTE - récit : de leurs aventures et de leurs misères.

² Etienne DOMINICCI : facteur des postes et responsable de la Résistance au Fium'Orbu. C'est lui qui sur son mulet, a transporté de Prunelli à Pietrapola, le sénateur Paul Giaccobi dont il avait avec ses camarades organisé l'évasion.

1 La Corse dans la seconde guerre mondiale - Editions Albiana-Article de Mme Lily FIGARI et de M. Eugène COMMI
 2 Le Mémorial de Corse - Editions Albiana - La Résistance en Corse
 3 Archives du Musée Mémorial - Prunelli di Fium'Orbu

*Souvenons-nous sommairement...
 En Corse 1939 - 1943*

Le 30 novembre 1942

>L'Italie fasciste prétend annexer Nice, la Savoie et la Corse « Le serment de Bastia » du 4 décembre 1938 lui répond en réaffirmant avec force l'attachement de la Corse à la France et le rejet de l'irédentisme mussolinien : «...Face au monde, de toute notre âme sur nos gloires, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir français.»

Le 30 mai 1943

>Arrivée du général de Gaulle à Alger.

Le 3 juin 1943

>La France libre s'installe à Alger, formation du Conseil Français de Libération Nationale (CFLN).

Le 27 juin 1943

>Arrestation de Jean Nicoli, J.Santarelli et de Jacques Bonafedi.

>Des comités antifascistes sont créés à Ajaccio et Bastia.

>Lorsque l'Armistice est signé, le 22 juin 1940 à Rethondes, la Corse se trouve en zone libre.

Le 11 novembre 1942

Elle le restera jusqu'au 11 novembre 1942. L'Etat vichyste se met en place et la propagande irédentiste prend de l'ampleur. Peu à peu et, en proie à de grandes difficultés tant matérielles que structurelles, la Résistance essaie de s'organiser.

>La Corse se prépare alors à résister à l'oppression totalitaire.

Le 18 août 1943

>Exécution de Pierre Griffi.

Le 19 août 1943

>Mort de Dominique Vincenti au combat.

Le 5 septembre 1943

>Le Casabianca débarque des fusils anglais dit «antichar» après leur retrait des forces armées anglaises au profit des lances roquettes.

Du 10 au 19 septembre 1943

>Bataille dans la région de Levie.

Le 11 novembre 1942

>Débarquement des troupes d'occupation. Réunion à Bastia et constitution du Front National (mouvement constitué de communistes, mais aussi de radicaux, de socialistes, de chrétiens, des humanistes ..., dévoués à la lutte antifasciste.)

Le 27 novembre 1942

>Le sous-marin Casabianca quitte la rade de Toulon et échappe aux Allemands. Il devient alors le fer de lance du combat pour la libération de la Corse

Références Bibliographiques :

En Corse, un homme sur 20 sera résistant.

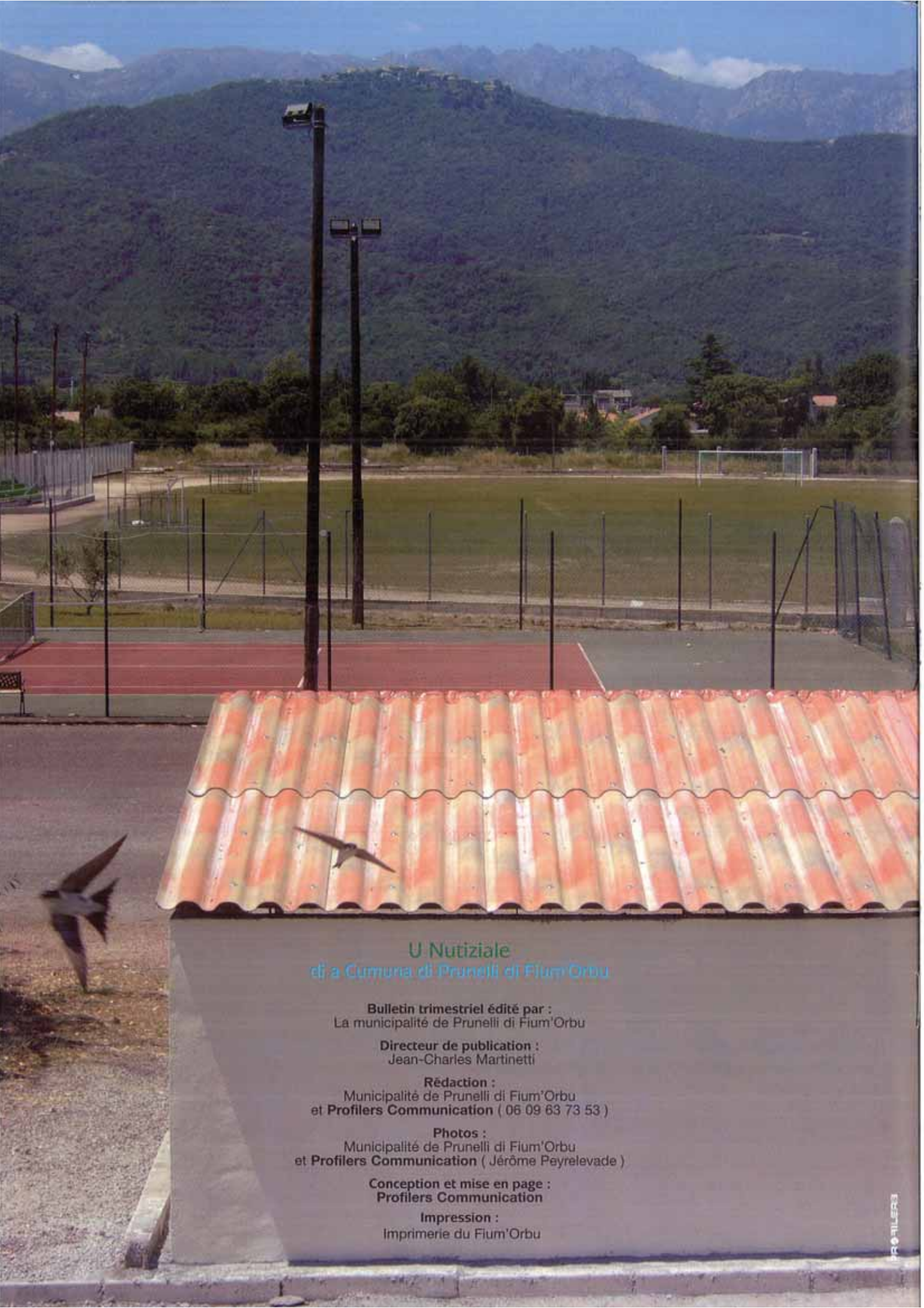
taires et même l'apparition de la peste.

Fium'Orbu (résistants), des restrictions alimentaires et même l'apparition de la peste.

CONSIGNES

- 1 Les internés ne peuvent quitter leurs habitations respectives qu'une heure après le lever du soleil et ne doivent pas entrer plus tard que le coucher du soleil (ramonte)
- 2 Ils ne peuvent dépasser de plus de 100 mètres le périmètre du village ni pénétrer dans le bois ou autre endroit où la surveillance est difficile
- 3 Ils doivent se présenter au commandement des carabiniers royaux chaque jour à 10 h et 17 h.
- 4 Ils ne peuvent avoir ni des appareils radio, ni recevoir des imprimés autres que les périodiques locaux, ni se réunir dans les établissements publics ni fréquenter les lieux de divertissement.
- 5 Ils ne pourront garder sur eux des sommes supérieures à 200 F (300 F par la suite)
- 6 Ils ne pourront faire usage dans la correspondance épistolaire que de la langue française ou italienne.
- 7 La correspondance au départ devra être déposée sur le bureau du Commandant des carabiniers.
- 8 Le commandant de l'unité des carabiniers, par son délégué, peut lorsqu'il le juge nécessaire, perquisitionner dans les logements et effectuer des fouilles dans les bagages des internés.
- 9 En cas de violation des présentes consignes, les responsables pourront être enfermés au secret dans une cellule pour une période de cinq à quinze jours et mis aux fers en cas de récidive.





U Nutziale
di a Cumuna di Prunelli di Fium'Orbu

Bulletin trimestriel édité par :
La municipalité de Prunelli di Fium'Orbu

Directeur de publication :
Jean-Charles Martinetti

Rédaction :
Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu
et **Profilers Communication** (06 09 63 73 53)

Photos :
Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu
et **Profilers Communication** (Jérôme Peyrelevade)

Conception et mise en page :
Profilers Communication

Impression :
Imprimerie du Fium'Orbu